



la lettre info du SICTOM du Haut-Jura

Juin 2026

Avec l'aide de **Tom**, le petit personnage mascotte du SICTOM du Haut-Jura, faisons le point ensemble sur les **bons gestes de tri à connaître** et à adopter au quotidien, à la maison comme en dehors, à l'école ou sur notre lieu de travail.

C'EST PARTI !



La moitié des 27000 tonnes de déchets qui sont collectés dans le Haut-Jura est déposée par les habitants dans les 1600 conteneurs. Il en existe principalement 3 sortes dans les 55 communes du Haut-Jura.

LE CONTENEUR GRIS

DIS-NOUS TOM, QU'EST-CE QU'ON MET DANS LE CONTENEUR GRIS ?



FACILE :
UNIQUEMENT LE SAC GRIS FERME QUI VIENT DE LA POUBELLE DE LA CUISINE (OU DE LA SALLE DE BAINS). AUTREMENT DIT, TOUTES LES ORDURES MENAGERES QUI NE SE RECYCLENT PAS. ET RIEN D'AUTRE EVIDEMMENT !



BIEN ENTENDU, LES EMBALLAGES EN VERRE VONT DANS LE CONTENEUR A VERRE, PAS DANS LA POUBELLE GRISE ... NI A COTE DU CONTENEUR !

LE CONTENEUR A VERRE



LE CONTENEUR JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES MENAGERS EN VRAC (NON LAVES ET NON IMBRIQUES LES UNS DANS LES AUTRES) ET TOUS LES PAPIERS VONT DANS LE CONTENEUR JAUNE. LES GROS CARTONS, QUI NE PASSENT PAS PAR LA TRAPPE VONT A LA DECHETTERIE.

ET DANS LE CONTENEUR JAUNE, QU'EST-CE QU'IL FAUT JETER ?



POURQUOI C'EST IMPORTANT DE TRIER ?

MAIS ALORS, SI C'EST SI FACILE DE TRIER SES DECHETS, POURQUOI EST-CE-QUE TOUT LE MONDE NE LE FAIT PAS COMME IL FAUT ?

Les erreurs de tri entraînent gaspillage, risques pour les agents, impact environnemental et perturbent aussi toute la chaîne de collecte et de traitement des déchets. Elles génèrent un surcoût important pour la collectivité... et donc pour les usagers.

LES DEPOTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Le **dépôt sauvage de déchets** en tous genres, y compris de cartons vides laissés à côté des conteneurs, est strictement interdit et punissable par une amende pouvant atteindre 1500 euros.



LES DECHETTERIES

Tous les déchets qui ne sont ni des ordures ménagères, ni des emballages ménagers doivent être menés dans l'une des 7 déchetteries du Haut-Jura.

Accueil, conseil, service : les agents du SICTOM sont présents pour vous guider et vous aider.

LES DECHETTERIES SONT DEVENUES DES ENDROITS OU TOUS LES DECHETS QUE L'ON AMENE SONT TRIÉS MINUTIEUSEMENT, PUIS RECYCLES OU VALORISÉS.

ET C'EST PRATIQUE DE S'Y RENDRE ! C'EST OUVERT LE SAMEDI.



OU ET QUAND S'Y RENDRE ?

- **LES ROUSSES** | D1005, rue de la Frontière
Du lundi au samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00
- **LONGCHAUMOIS** | rue des Colchiques
Vendredi et samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00
- **MORBIER** | D1005, col de la Savine
Du lundi au samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00
- **MOIRANS-EN-MONTAGNE** | route de la Grange au Gui
Du lundi au samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00
- **SAINT-CLAUDE** | 11, rue du Plan d'Acier
Du lundi au samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00
- **SAINT-LUPICIN** | rue du Curé Marquis
Du mercredi au samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00
- **SEPTMONCEL** | 174, route de Saint-Claude
Vendredi et samedi | 8h15 - 12h45 | 13h15 - 17h00

QU'EST-CE QU'ON PEUT MENER EN DECHETTERIE ?

	Cartons	Métaux	Bois	Ampoules, néons
Gravats	Pneumatiques	Plâtre	Mobilier	Piles, batteries et accumulateurs
Plastiques durs	Batteries de véhicules	Déchets chimiques	Petit et gros Electro-ménager	Petits appareils électriques

AUSSI EN MAGASIN

ALORS, ON PEUT COMPTER SUR VOUS ?

ENSEMBLE, CONTINUONS À AVOIR LES BONS GESTES DE TRI !

POUR EN SAVOIR PLUS, FLASHEZ LE QR CODE



SICTOM DU HAUT-JURA

2, chemin de la Soule - Z.I. du Plan d'Acier
39200 Saint-Claude
03 84 45 52 98 - www.sictomhautjura.fr



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS (EN VRAC, VIDES ET ÉGOUTTÉS)



Emballages en plastique



Emballages en carton



Emballages métalliques



Papiers
(journaux, revues, enveloppes,
sachets...)



COMPOST



CONTENEUR TEXTILES (EN SAC)



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

(AVEC OU SANS
BOUCHONS)



ORDURES MÉNAGÈRES (EN SAC)



Déchets d'hygiène



Restes de viande
et de poisson



Autres déchets